

EHPAD LES BOUCHOLEURS

TARIFS JOURNALIERS à partir du 01 avril 2020

Chambre Standard à 1 lit (21m ²)			
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL
GIR 5-6	86.60€ TTC	04.97 € TTC	91.57 € TTC
GIR 3-4	86.60€ TTC	11.72 € TTC	98.32 € TTC
GIR 1-2	86.60€ TTC	18.46 € TTC	105.06 € TTC

Grande chambre à 1 lit (31m ²) supplément de 10 € TTC			
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL
GIR 5-6	96.60€ TTC	04.97 € TTC	101.57 € TTC
GIR 3-4	96.60€ TTC	11.72 € TTC	108.32 € TTC
GIR 1-2	96.60€ TTC	18.46 € TTC	115.06 € TTC

Grande chambre à 2 lits (31m ²)			
GIR	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	TOTAL pour une personne
GIR 5-6	69.20 € TTC	04.97 € TTC	74.17€TTC
GIR 3-4	69.20 € TTC	11.72 € TTC	80.92 € TTC
GIR 1-2	69.20 € TTC	18.46 € TTC	87.66 € TTC

Un dépôt de garantie de 1000,00 € ttc est demandé à l'entrée en établissement.

Un forfait "entretien du linge" est proposé à 01.00 € ttc/jour.

La mise à disposition d'une ligne téléphonique est gratuite.

La pension est payable le 03 de chaque mois par prélèvement.

Sous certaines conditions de revenus ou de dépendance, il est possible de bénéficier de l'allocation logement (APL) et d'une allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'établissement bénéficiant d'une subvention de l'Etat prend à sa charge :

- le règlement des honoraires des médecins,
- des examens de laboratoire,
- de radiologie,
- de l'achat de tout matériel médical (fauteuils roulants, déambulateurs...)

Restent à la charge du résident :

- les communications téléphoniques,
- les frais des intervenants extérieurs,
- les médicaments non remboursés.